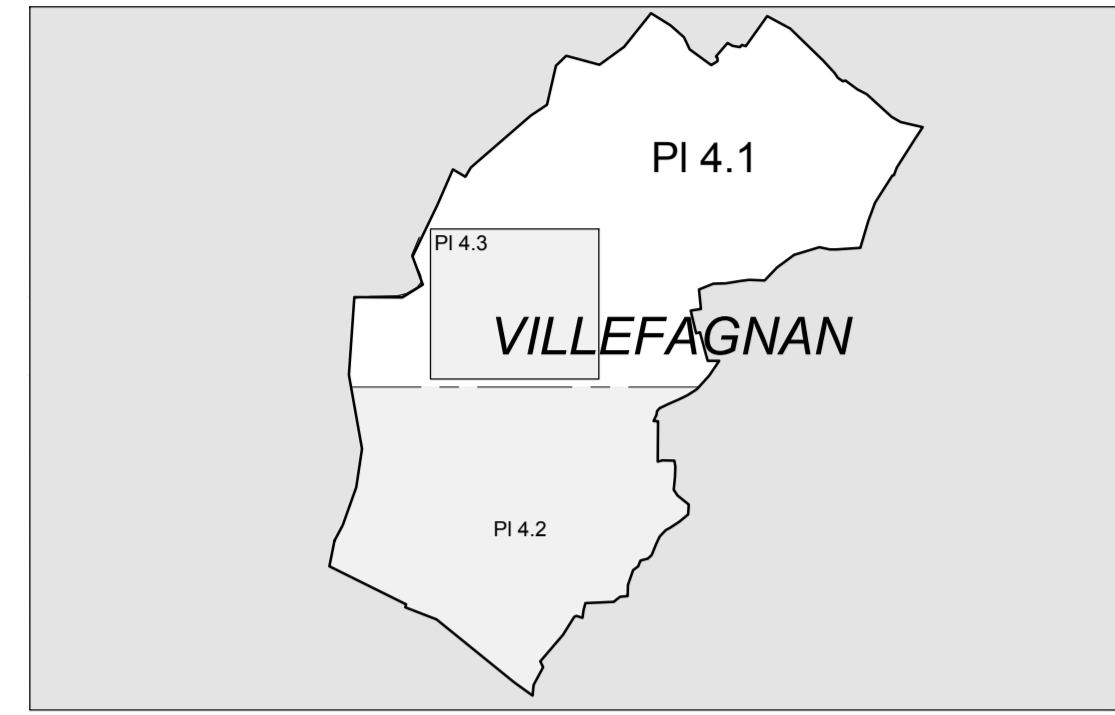


COMMUNE DE VILLEFAGNAN
PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1 PLAN DE ZONAGE
Planche Nord
Echelle : 1/5 000ème



PROJET DE P.L.U. ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal LE : 25 Août 2009
Architectes D.P.L.G.
Urbanistes D.E.S.S.
Paysagistes D.P.L.G.

PROJET DE P.L.U. soumis à ENQUÊTE PUBLIQUE du 06/04/2010 au 05/05/2010
Bureau de l'Urbanisme
30 rue de la Poste
43100 BORDS-SAUNY
Tel: 05 99 29 10 70
Fax: 05 99 43 32 81
Email: mlp@agencementurbain.fr

P.L.U. APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal LE : 14 Septembre 2011

LEGENDE :

Zonage
Zone : [A] ZONES URBAINES : Zone "U"
[Ub] ZONES A URBAINES : Zone "AU"
Secteur de zone : [N] ZONES NATURELLES : Zone "N"
[A] ZONES AGRICOLES : Zone "A"

Éléments de paysage à protéger, mettre en valeur, au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme

Élément bâti
Mur et
Entité boisée à protéger
Arbre

Autres indications
Emplacement réservé
Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L. 133-1 du Code de l'urbanisme
Plantation à réaliser au titre d'espace boisé classé à créer (article L.133-1 du code de l'urbanisme)
Point de passage obligé

Secteur soumis à des conditions spéciales au titre de l'article R133-11-a du code de l'urbanisme
Atlas des zones inondables de la Vallée du Briey
Limite de crue exceptionnelle
Limite de crue fréquente
Zone inondable liée au phénomène de remontée de nappes
Recul des constructions par rapport à l'emprise publique
Construction récente ne figurant pas sur le plan de cadastre

TABLEAU DES EMBLEMES RESERVES

N°	Désignation des opérations	Collectivité ou Services Publics bénéficiaires
1	Extension de la station d'épuration	Commune
2	Extension du stade	Commune
3	Création de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique et de ses aménagements connexes	Réseau ferré de France
4	Elargissement à 15m de la VC n°105	Commune
5	Création d'un bassin collecte des eaux pluviales	Commune
6	Elargissement à 15m de la rue du Pré Saumier	Commune
7	Elargissement à 15m de la rue du Grand Moulin	Commune
8	Elargissement à 15m de la rue du 14 Juillet	Commune
9	Elargissement à 15m de la RD19 pour aménagement et création d'un cheminement piéton	Commune
10	Création d'une voie de liaison entre la rue de la Magdeleine et le chemin du Grand Moulin (12m)	Commune
A	SERVITUDE DE MIXITE SOCIALE au titre de l'article L. 123.2.b du Code de l'Urbanisme Consistance de la réserve : 10 515m ² Programme de logements : 15 logements dont 9 logements locatifs	

